

## **Communiqué de presse**

### **Redéveloppement des anciens terrains du CN : 9 ans de mobilisation citoyenne, des gains pour Pointe-Saint-Charles**



Montréal – le 18 octobre 2012. La Table de concertation communautaire Action-Gardien se réjouit qu'enfin l'accord de développement des anciens terrains du CN à Pointe-Saint-Charles soit adopté lors du conseil de ville du 22 octobre.

Depuis près de 9 ans, suite à la fermeture d'Alstom, le quartier se mobilise sans relâche pour que cet immense site historique de 35 hectares soit redéveloppé en réponse aux besoins locaux et selon une vision d'ensemble, incluant emplois, logements, équipements et espaces verts, services de proximité, art et culture.

Loin d'être des immobilistes, les forces vives de Pointe-Saint-Charles se sont au contraire retroussé les manches pour être partie-prenante de l'avenir du site. Et ce malgré la vente des terrains à 1 \$ au groupe Mach en 2006, alors que la communauté demandait pourtant aux pouvoirs publics de s'en porter acquéreur pour en planifier le développement.

#### ***Des victoires pour le quartier, des erreurs évitées***

Groupes communautaires et citoyens ont utilisé tous les moyens à leur disposition : développement de propositions citoyennes, participation active aux consultations de l'OCPM, sessions de travail avec les élus et les fonctionnaires, négociations avec les promoteurs, manifestations et pressions pour faire entendre et prendre en compte les demandes du milieu.

Selon Karine Triollet de la Table Action-Gardien, le pari est en grande partie réussi. « Certes, des compromis ont dû être faits, et nous sommes loin du projet urbain imaginé par les citoyens. Mais les mobilisations ont porté fruit, avec l'obtention de gains majeurs pour le quartier et l'abandon d'éléments très contestés du projet du propriétaire».

Les 25% de logements sociaux, environ 210 unités, sont attendus avec impatience et soulagement pour combler une partie des nombreux besoins, souligne Evelyne Lemaire du *Regroupement Information Logement*. Même si l'objectif de 40% n'a pas été atteint, nous sommes tout de même au-delà de la stratégie d'inclusion qui prévoit 15 % . »

Nous avons dû nous battre pour sauvegarder le parc de la Congrégation que le propriétaire voulait démolir pour en faire une voie de camionnage, s'indigne Nathacha Alexandroff de la *Société d'histoire* et de *l'Opération populaire d'aménagement*. Nous avons finalement obtenu un nouvel accès pour détourner les camions loin des rues résidentielles.

Une autre grande victoire est la cession gratuite du Bâtiment 7 à la communauté, grâce aux intenses pressions et négociations menées par le *Collectif 7 à Nous*. Alliance inusitée des milieux artistique, communautaire, libertaire et de l'économie sociale, le collectif vise à installer dans le bâtiment de 90 000 pc<sup>2</sup> des ateliers d'artistes, un café-bar alternatif, de l'agriculture urbaine, des services de proximité, des espaces de production. Ce bâtiment sera le seul des anciens ateliers du CN à être réapproprié par la collectivité.

La table de quartier a revendiqué une limitation des usages industriels permis, pour une meilleure cohabitation avec les zones résidentielles. De son côté, le *RÉSO* a signé avec l'AMT une entente en vue d'un centre de formation pour préparer la population du sud-ouest aux métiers créés pour le futur site d'entretien ferroviaire.

### ***Les citoyens, des acteurs incontournables***

Pour Donald Nolet, du *Carrefour d'éducation populaire*, « un pas en avant a été franchi concernant les processus démocratiques. Même si les groupes communautaires et les résidents ont dû batailler fort pour se faire reconnaître comme des acteurs à part entière de toutes les étapes menant à l'adoption du projet, la démarche a été plus inclusive et transparente que pour bien des projets négociés derrière des portes closes. »

Ainsi, les consultations de l'OCPM en amont du projet privé et la mise en place par l'Arrondissement d'un comité de suivi réunissant les acteurs privés et communautaires sont deux initiatives novatrices à reconduire et bonifier. La Table Action-Gardien tient par ailleurs à souligner l'adhésion de l'Arrondissement aux demandes incontournables de la communauté, notamment en rendant l'adoption du projet d'ensemble conditionnelle à des ententes entre le propriétaire et les acteurs locaux.

### ***Un juste retour à la communauté***

Pour John Bradley de la *Clinique communautaire*, « les promoteurs privés n'arrivent pas en terrain vierge. Ils s'implantent dans un milieu habité dont ils tirent profit. Les ateliers du CN font partie de l'histoire et du patrimoine du quartier, les gens de la Pointe y ont travaillé de nombreuses années. C'est donc un juste retour que le propriétaire actuel et les promoteurs contribuent à améliorer les conditions de vie des résidents, plutôt que de les aggraver.»

La logique actuelle du développement de Montréal est axée sur le marché privé immobilier plutôt qu'en réponse aux besoins locaux de la majorité de la population. À Pointe-Saint-Charles, un quartier soumis à de fortes pressions urbaines, les acteurs communautaires militent constamment pour renverser cette tendance et relancer le débat public : comment on développe la ville, pour qui, avec qui ?

La mobilisation entourant le redéveloppement des friches industrielles du CN a été de longue haleine, avec de multiples rebondissements. Il a fallu faire preuve de ténacité et de persévérance, mais au bout du compte, les actions collectives et l'apport de différents acteurs ont permis d'influencer fortement le projet finalement adopté. Cela illustre les gains collectifs obtenus quand des citoyens prennent leur place dans la définition de leur ville et de leur quartier.